centre
d'habitat
Le Bocage

CREATEUR DE LIEN SOCIAL

60 rue Docteur Arsène Mignen
BP 90027 - LES ESSARTS
85140 ESSARTS EN BOCAGE

Tél 02 51 62 84 70
Fax 02 51 06 00 00
foyer.bocage@afdaeim.org

Compte rendu CVS du 29 Mai 2026

Présents :
M. Teddy CHERY, élu Titulaire au foyer de vie
Maxime DAVID, AMP foyer de vie
M. Pierrick POTIER, élu Titulaire au foyer d'hébergement
Juliette, stagiaire au foyer d'hébergement
Mme LE MERRER Gisèle, élue Titulaire du foyer d'accueil médicalisé
M. Ludovic AUBERT, élu suppléant à l'Accueil de jour
Aurélie GUERIN-CHARLEUX, ME à l'accueil de jour
Aline ROUSSIERE, Directrice du Centre d'Habitat Le Bocage

Fonction du Conseil de vie sociale

Pierrick POTIER est élu Président au Conseil de la Vie Sociale. Il sera donc chargé de faire l'ordre du jour du CVS et de signer les comptes rendus du CVS, avec la directrice.

Nous abordons le règlement de fonctionnement du CVS qui sera retravaillé en FALC. Les grandes lignes sont :

Les élus du CVS sont consultés et invités à donner leur avis sur les sujets suivants :

- Droits et libertés des personnes accompagnées
- Organisation intérieur de la vie quotidienne
- Les activités, l'animation et les prestations proposées par l'établissement ou le service
- Les projets de travaux et d'équipement
- La nature et le prix des services rendus
- L'entretien des locaux
- Les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture
- Les modifications touchant aux conditions de prise en charge

Les membres sont élus pour 3 ans donc jusqu'au printemps 2029.

Doivent participer au CVS :
- 4 représentants des résidents répartis comme suit : 1 pour l'accueil de jour, 1 pour le foyer d'hébergement ESAT, 1 pour le Foyer de Vie et 1 pour le Foyer d'Accueil Médicalisé.
- 1 représentant des professionnels employés,
- 1 représentant de l'organisme gestionnaire (AFDAEIM)
- 1 représentant des familles ou des proches aidants des personnes accompagnées,
- 1 représentant des représentant légaux des personnes accompagnées

- 1 représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

La Mairie des ESSARTS sera invitée aux prochaines réunions du CVS

Point sur les livraisons des repas lors de la fermeture des cuisines :
Insatisfaction sur les quantités qui n'étaient pas suffisantes.
Il manque des sauces, de la vinaigrette, dans les entrées et les plats.

Point chaleur :
Les résidents soulignent que la climatisation est confortable.
Certains repas ont été servis froid et cela a été appréciable.

Le FH demande s'il est possible de mettre la clim dans les couloirs : non cela ne se fera pas car toutes les unités disposent déjà de pièces climatisées.

Les résidents aimeraient manger plus de repas froid l'été (salade piémontaise, rôti froid, jambon, salade composée et wraps).
Nous allons mettre en place une commission repas où les 4 élus du CVS participeront. Mme ROUSSIERE va demander à Florian de mettre cela en place.

Divers

Le formulaire des Plaintes et réclamation sera à nouveau représenté la prochaine fois. Tous las ans, la directrice doit présenter le bilan en CVS.

Remarque que le camion est revenu ce matin, avec une peinture toute belle. Les résidents sont satisfaits.

La fête de Noël du Centre d'Habitat sera le Mardi 15 Décembre.

Questions des résidents

Accueil de jour

Les résidents disent avoir hâte de faire les 1000 bornes

Les résidents ont refait des fleurs en origami. Tout le monde a le droit de se servir. Ce sont des fleurs porte bonheur qui peuvent aussi être offertes.
Elles sont à disposition à la porte de l'accueil de jour.

Foyer de vie

Il est demandé un filet de tennis pour mettre à l'extérieur
Cela est possible, il existe des filets mobiles qui se rangent après chaque utilisation. A voir avec les éducateurs.

Fête du 14 Juillet – Demande de faire la fête et de danser
Chaque élu doit demander à son groupe si les résidents veulent manger tous ensemble et doivent ensuite venir le dire à Mme ROUSSIERE.

Demande de mettre des arbres autour de l'établissement
A voir à l'automne.

Foyer d'hébergement

Pierrick a mis en place une boite à idées sur le FH afin de récolter les demandes des résidents.

Est-ce qu'on pourra mettre des rideaux dans la salle à manger à gauche ?
Oui cela est possible. Mme ROUSSIERE valide et va commander.

Serait-il possible de faire un petit chemin piéton pour accéder au portillon qui est prêt du bassin d'orage ?
Un devis va être fait pour savoir le coût

Est-ce qu'on pourra mettre des stickers anti-UV aux baies des couloirs avant l'entrée du FH ?
Mme ROUSSIERE va voir avec Jérémie ce qui peut être envisagé

Serait-il possible d'avoir des lumières extérieures sur les terrasses de nos studios ?
Non il ne sera pas installé de lumières extérieures fixes.
Chacun peu s'acheter une petite lampe nomade à pile ou solaire pour mettre sur sa terrasse

Serait-il possible de former les résidents qui le souhaitent aux gestes de 1ers secours, avec un professionnel ?
L'idée est très intéressante.
L'établissement n'a pas de budget pour financer les formations des résidents donc plusieurs solutions de financements pourraient s'envisager :

- Financement par les résidents
- Financement par résidents et budget éducatif
- Recherche de subventions : mairie, assurance, mutuelle

Ce projet est à travailler avec l'équipe éducative.

Prochaines dates de CVS en 2026 :

- Vendredi 18 Septembre à 14h00
- Vendredi 13 Novembre à 14h00

Mme ROUSSIERE
Directrice

M. POTIER Pierrick
Président du CVS